Ecrit par Echo du Mardi le 9 juin 2021

L'ÉPICERIE DU THOR

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 juin 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LE THOR en date du 5 juin 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **L'EPICERIE DU THOR**,
SIEGE SOCIAL : 27 cours GAMBETTA, LE THOR (Vaucluse)
OBJET : commerce de détail alimentaire d'épicerie fine , vente de produits naturels , vente d'alcool à emporter, tout autres produis annexes non alimentaires
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1 500 euros
PRESIDENT : YACINE BOUGTAB, demeurant 191 avenue DU MOULIN, LES TAILLADES (Vaucluse),
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON
Pour avis, le Président ou le représentant légal
3951227

Publié le 09/06/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !